

Rapport du jury des concours d'ingénieurs du génie sanitaire

(Année 2015)

Le présent rapport a pour objet de présenter un bilan synthétique des modalités de réalisation des concours de recrutement d'ingénieurs du génie sanitaire ouverts au titre de l'année 2015.

1. Cadre réglementaire

Les concours d'ingénieurs du génie sanitaire ont été ouverts par arrêté du 9 décembre 2014 et ont été organisés conformément à l'arrêté du 10 octobre 2001 modifié fixant l'organisation et le programme des concours de recrutement d'ingénieurs du génie sanitaire.

2. Calendrier de réalisation

Les inscriptions ont été ouvertes du 15 décembre 2014 au 15 janvier 2015

Les épreuves écrites ont été organisées les 23 et 24 mars 2015 dans 12 centres d'examen métropolitains et ultra-marins.

Les épreuves d'admission ont eu lieu à Paris du 26 au 28 mai.

La réunion d'admission s'est tenue le jeudi 28 mai.

3. Chiffres clés

7 postes ont été offerts au titre de cette session, 5 au titre du concours externe, 2 au titre du concours interne.

71 candidats ont été admis à concourir, 42 au titre du concours externe, 29 au titre du concours interne.

65 candidats se sont présentés aux épreuves écrites, 42 au titre du concours externe, 23 au titre du concours interne. 25 candidats ont été déclarés admissibles, 17 au titre du concours externe, 8 au titre du concours interne. Un des candidats admissibles au concours interne a renoncé au bénéfice de cette admissibilité (en raison d'une promotion au choix dans le corps des ingénieurs du génie sanitaire).

A l'issue du concours, 7 candidats ont été admis (5 en externe, 2 en interne) et 9 candidats ont été inscrits sur liste complémentaire, 6 au titre du concours externe, 3 au titre du concours interne.

4. Modalités d'organisation des épreuves écrites et orales

4.1 Epreuves écrites

- ***La préparation***

Pour les concours externe et interne, les candidats ont passé une épreuve d'admissibilité commune consistant en la rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier traitant de la santé environnementale. Pour le concours interne exclusivement, les candidats subissent également une épreuve de composition sur un ou plusieurs sujets de génie sanitaire. Pour le concours 2015, les candidats ont traité 2 sujets de composition.

- ***La correction***

La méthodologie de correction des copies a fait l'objet d'une phase de préparation spécifique. Chaque copie a fait l'objet d'une double correction. Dans chaque groupe, les correcteurs ont confronté les notes proposées par chacun et c'est sans difficulté à signaler que les notes définitives ont été attribuées.

Les résultats d'admissibilité ont été publiés le jeudi 10 avril 2015.

4.2 Epreuves orales

- ***La préparation***

Les épreuves orales ont porté sur : un exposé sur une question d'ordre général suivi d'un entretien (1), un exposé sur une question de génie sanitaire suivi d'une interrogation (2) et une épreuve de langue vivante.

La liste de sujets pour chacune des 2 épreuves (1) et (2) a été préparée puis discutée et validée avant les épreuves. Des grilles d'évaluation ont été élaborées pour chacune des 2 épreuves (1) et (2).

- ***Le déroulé***

Deux groupes d'examineurs ont été constitués, l'un pour l'épreuve de l'exposé d'ordre général tiré au sort, suivi d'un entretien avec le jury (1) et l'autre pour l'épreuve de l'exposé sur une question de génie sanitaire tiré au sort, suivi d'une interrogation (2). Pour l'épreuve de langue vivante, les candidats ont eu un examinateur. En dehors de la personne ayant renoncé, la totalité des candidats admissibles a passé les 3 épreuves précitées.

- ***L'admission***

Compte tenu du nombre de postes offerts au concours et au vu des notes attribuées, 5 candidats ont été admis au concours externe et 2 candidats au concours interne. Une liste complémentaire a été établie pour le concours externe (6 candidats) et pour le concours interne (3 candidats).

5. Principales observations du jury

5.1 pour les épreuves écrites

Constats, remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences retenues

Le jury a conscience que l'épreuve était difficile en raison du nombre et de la précision des documents fournis, mais considère qu'elle répondait cependant bien à l'exercice demandé.

Pour le concours interne :

Concernant l'épreuve de synthèse, le jury souligne l'hétérogénéité des copies, qui pour certaines interrogent sur le niveau des agents et sur les conditions dans lesquelles ils ont été encadrés et préparés. Les déficits en question portent principalement sur la capacité à organiser les idées, à structurer un plan, ainsi qu'à aboutir à une conclusion rappelant les idées forces à l'usage du destinataire de la note qui était demandée.

Pour l'épreuve de composition :

- dans l'ensemble, les candidats n'ont pas un positionnement d'ingénieur du génie sanitaire ; trop souvent, les notes sont mal structurées et les propositions manquent de pragmatisme et d'opérationnalité,
- un nombre significatif de copies a dû être considéré « hors sujet » s'agissant de l'application du plan Vigipirate qui impliquait de traiter de la vulnérabilité des systèmes d'eau de ce point de vue et non d'un point de vue général.

En revanche, pour le concours externe le sujet a été généralement bien compris et les plans sont structurés.

Toutefois, d'une manière générale, l'amiante - sujet de la note de synthèse - (en particulier sous ses différentes formes possibles), de même que l'exposition à ce matériau ont été insuffisamment explicités.

5.2. pour les épreuves orales

- le jury a apprécié que les temps de parole aient été – sauf exceptions – parfaitement respectés par les candidats.

- il a par ailleurs également apprécié le niveau d'implication et de motivation des candidats tel que manifesté dans le cadre de l'exposé sur la question d'ordre général (qui ne s'est toutefois pas retrouvé lors de l'épreuve sur la question de génie sanitaire)
- concernant les prestations lors de l'épreuve relative à la question d'ordre général, sans doute par défaut d'identification de la problématique, le jury a relevé :
 - o d'une manière générale, des insuffisances quant à la structuration du propos et à la mise en exergue des idées forces,
 - o trop souvent des difficultés à dégager les concepts et notions fondamentales (ce qui a pu parfois conduire à des exposés catalogues)
- enfin, on peut s'interroger sur le caractère très hétérogène des connaissances techniques chez les candidats du concours externe.

6. Conclusions et recommandations du jury

Les épreuves écrites et orales se sont déroulées de façon satisfaisante. Que ce soit pour l'attribution des notes à l'écrit ou les délibérations à l'oral, il n'y a pas eu de difficulté particulière (les grilles d'évaluation ont facilité l'exercice). Ceci a notamment permis le respect du planning de passage des candidats.

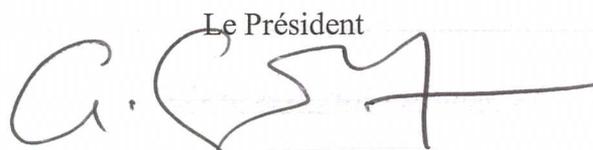
La composition du jury, dont les membres sont d'appartenance et de cultures complémentaires, favorise des échanges de qualité.

Au regard de la note de synthèse, le jury appelle les candidats à la vigilance sur la nécessité de lire attentivement les questions pour éviter toute réponse « hors sujet »

Par ailleurs, il suggère de proposer aux candidats une formation à la préparation à la note de synthèse (notamment, analyse rapide des documents et présentation de l'argumentaire), tout particulièrement pour les candidats au « concours interne ».

Pour ces derniers, le jury tient à souligner que ce concours doit s'inscrire dans un projet professionnel, qui doit être porté durablement par l'institution.

Enfin, le jury renouvelle ses remerciements au personnel du bureau SD1C pour leur accueil, leur disponibilité et leur efficacité qui lui ont permis d'exercer sa mission dans les meilleures conditions.

Le Président

Antoine GUENIFFEY